

SOMMAIRE

10 PLANS PORTEURS DE CHANGEMENT

I.	Plan Alimentation, <i>Acte II Plan protéines végétales</i>	P1
II.	Plan Santé et Bien-être	P4
III.	Plan Rail	P7
IV.	Plan Vélo, intermodalité et nouvelles mobilités	P9
V.	Plan Lycée et Enseignement supérieur de demain	P10
VI.	Plan Economie résiliente, sociale et solidaire	P12
VII.	Plan Mutations du travail et Métiers de demain	P16
VIII.	Plan Recherche et Innovation	P19
IX.	Plan Tourisme durable et responsable	P21
X.	Plan Occitanie : Terre de partage, Terre de rencontres	P24

5 LEVIERS TRANSVERSAUX DE TRANSFORMATION DE L'ACTION REGIONALE

XI.	Nouveaux repères économiques, sociaux et environnementaux	P28
XII.	Région citoyenne	P30
XIII.	Transition numérique	P32
XIV.	Justice territoriale, rééquilibrage et décentralisation	P34
XV.	Ouverture et Coopération	P37

I – PLAN ALIMENTATION, ACTE II PLAN PROTEINES VEGETALES

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
Favoriser la diversification des sources de protéines dans les régimes alimentaires, en consommant des protéines végétales produites localement	Référencement des premiers produits à base de légumineuses dans la centrale d'achat Occitalim dans le cadre de la phase d'expérimentation	Action n°1 : Compléter le référencement des produits à base de légumineuses dans le cadre de la centrale Occitalim Action n°2 : Proposer un repas par semaine valorisant les légumineuses dans la restauration scolaire des lycées régionaux	
Amplifier la production de protéines végétales en Occitanie pour atteindre l'autonomie protéique au niveau régional en 2040	Structuration d'une filière légumineuses à graines en Occitanie (accompagnement du projet FILEG)	Action n°3 : Accroître le développement de la production sur le territoire régional de légumineuses à graines , via le projet FILEG, et de légumineuses fourragères, via le contrat de filières élevage en cours d'élaboration. Action n°5 : Favoriser l'émergence de PAT et la mobilisation des GIEE et des CUMA sur la thématique des protéines végétales Action n°6 : Valoriser les initiatives des lycées agricoles autour de la production de protéines végétales locales Action n°7 : Mettre en place une tarification incitative dans le port de Sète-Frontignan pour des importations d'aliments pour le bétail non OGM via un conventionnement avec les importateurs pour les inciter à privilégier une alimentation animale non OGM Action n°8 : Mettre en place un groupe de travail au sein de l'Union des Ports Français et de la CRPM (Conférence des Régions Périphériques Maritimes) sur la réduction des importations de soja OGM en Europe	Développer la complémentarité entre les filières animales et végétales Action n°4 : Affirmer le souhait de la Région d'un renforcement du couplage des aides PAC sur la production de protéines végétales
Accompagner les agriculteurs dans le défi de la transition agroécologique	Expérimentation des contrats agriculture durable	Action n°9 : Prioriser les projets relatifs aux protéines végétales dans les appels à projets régionaux , en complémentarité des financements du plan de relance national Action n°11 : Mettre en place une instance de suivi du plan régional pour les protéines végétales , en lien avec l'Etat	Action n°10 : Mobiliser les contrats d'agriculture durable pour accompagner les projets visant à une meilleure autonomie alimentaire des élevages

ANNEXE 1

PLAN ALIMENTATION ACTE I : Des propositions citoyennes qui viennent conforter les mesures votées en juillet 2020			
Accompagner le développement des circuits courts et aider les citoyens à identifier les produits locaux	Soutien investissements pour la vente directe et la création de boutiques de producteurs Marque Sud de France 16 19 Plateforme Tous Occitariens 9 10 19	Création d'un dispositif pour accompagner les projets de commercialisation en circuits-courts P01 7 11 12 18 28 40	Évolution de la plateforme « Tous Occitariens » 20
Renforcer l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux, bio et de qualité	Centrale Occit'Alim Dispositif Occitanie dans mon assiette Investissement création et adaptation de cuisines pour les cantines scolaires P02 1 2 3		Déploiement de la Centrale Occit'Alim au-delà des lycées régionaux P02 1 2 3
Accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratique, pour favoriser la transition agro-écologique et le développement de l'agriculture biologique	Accompagnement des projets d'économie d'eau Plan Bi'O Expérimentation des contrats agriculture durable Accompagnement des projets visant à l'adaptation au changement climatique (variétés résistantes à la sécheresse, couverture des sols, agroforesterie, accompagnement des projets économes en eau). Financement de matériel agricole via les Cuma Participation à l'élaboration de la prochaine PAC	Renforcement de l'axe « réduction des produits phytosanitaires » dans les appels à projet portant sur la recherche, l'expérimentation et l'innovation P03 22	

ANNEXE 1

	<table border="1"> <tr> <td>P03</td> <td>P04</td> <td>P06</td> <td>P34</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td>23</td> <td>26</td> <td>27</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>282</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	P03	P04	P06	P34	4	5	6	21	23	26	27	30	282					
P03	P04	P06	P34																
4	5	6	21																
23	26	27	30																
282																			
Accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et faciliter l'accès au foncier agricole	<p>Plan régional Installation Transmission CEFI (Contrat Emploi Formation Installation)</p> <table border="1"> <tr> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>290</td> </tr> </table>	13	14	15	290	Création du Fonds Foncier	<table border="1"> <tr> <td>P05</td> <td>15</td> </tr> </table>	P05	15										
13	14	15	290																
P05	15																		
Mener des actions d'éducation et de sensibilisation à l'alimentation durable	<p>Animations de sensibilisation lors du salon Régal et du Printemps de l'Alimentation</p> <p>Budget participatif « Vos solutions pour une alimentation durable »</p> <p>Charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »</p> <table border="1"> <tr> <td>16</td> <td>17</td> <td>238</td> </tr> </table>	16	17	238															
16	17	238																	
Structuration de filières alimentaires régionales durables, permettant à tous d'accéder aux produits locaux	<p>Contrat agroalimentaire</p> <table border="1"> <tr> <td>8</td> </tr> </table> <p>Financement d'outils de transformation pour la valorisation des produits agricoles non conformes</p> <table border="1"> <tr> <td>29</td> </tr> </table>	8	29	Création de ceintures maraîchères pour l'approvisionnement des villes en produits locaux	<table border="1"> <tr> <td>28</td> <td>269</td> </tr> </table> <p>Soutien à l'organisation du don agricole pour l'aide alimentaire</p> <table border="1"> <tr> <td>29</td> </tr> </table>	28	269	29											
8																			
29																			
28	269																		
29																			

II – PLAN SANTE ET BIEN ETRE

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021	
Pour que chaque citoyen.ne, sur l'ensemble du territoire, puisse être protégé.e : développer l'accès aux soins de premiers recours dans les territoires où leur maintien est menacé	Soutien aux projets immobiliers de création et d'extension de maisons et centres de santé pluri-professionnels. P45	Action n°1 : Développer le service public de santé de proximité rendu par les centres de santé <u>Publics cibles</u> = tous les citoyen.ne.s, et en particulier les populations des territoires en tension en terme d'offre de soins, ruraux et urbains - Bâtir un véritable réseau régional de centres de santé , au service des populations - Promouvoir le mode d'exercice salarié auprès des ordres professionnels et des universités 56 216	Caractériser au fur et à mesure les conditions de pérennisation des centres de santé et service public ; expérimenter des leviers complémentaires d'intervention	
	Financements ponctuels d'équipements de télémédecine : équipements de centres de santé et cabines de téléconsultation en zones de montagne	Action n°2 : Dans les zones déficitaires en offre de soins, amplifier les téléconsultations , en équipant les professionnel.les de santé, en complémentarité de l'accompagnement humain Adhésion au GIP e-santé chargé en Occitanie du déploiement des matériels et équipements de services numériques en santé		
		Action n°3 : Pour offrir aux citoyens.es un service public de santé de qualité, investir dans certaines opérations de travaux spécifiques et/ou innovantes pour les établissements de santé Soutien des projets immobiliers pour la création - d'un centre de santé dédié à l'obésité - d'un centre de santé sexuelle pour dépistage et accompagnement global	En fonction des conclusions des études : projet sport-santé Bagnères-de-Bigorre, maison de répit à Perpignan pour les personnes atteintes de maladies non guérissables et leurs aidants, etc	
Pour accompagner et protéger dans la durée les citoyen.nes de la Région : former et attirer davantage de professionnel.les	Mobilisation de la Région pour la formation des professionnel.les paramédicaux et en travail social : des formations à 26 diplômes d'Etat, du niveau 3 au niveau 7, dans 36 villes d'Occitanie grâce à 57 structures	Action n°4 : Augmenter les places de formations para-médicales pour les métiers en tension, et en premier lieux aide-soignant.e, auxiliaire de puériculture et soins infirmiers P51 215	Action n°4 (suite) : Pour attirer et fidéliser dans ces métiers au service de l'humain : Faciliter l'accès à des formations d'enseignement supérieur en « santé » dans les villes universitaires d'équilibre et l'insertion des étudiants dans l'entrepreneuriat sur des projets santé-social. 217 218 219	
		Action n°5 : Pour améliorer les conditions financières de l'exercice à domicile des aide-soignant.es et accompagnants éducatifs et sociaux : doubler l'aide Régionale à l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides rechargeables d'occasion pour ces publics		
Pour transformer les modes de vie, les habitudes et la perception des citoyens.es		Action n°6 : Développer chez les jeunes les réflexes de prévention santé <u>Publics cibles</u> : Lycéen.nes, Jeunes en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle (Ecole Régionale de la 2 ^{ème} Chance, Missions Locales d'Insertion et décrocheurs scolaires)		

ANNEXE 1

<p>sur leur SANTE : promouvoir la prévention, éduquer à la santé, pour développer la culture de prendre durablement soin de soi et des autres</p>	<p>Réduire les inégalités sociales de santé chez les jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pass mutuelle pour les étudiant.es - soutien d'actions d'éducation à la santé des jeunes de 15 à 25 ans les moins qualifiés 	<p>Aide aux associations d'éducation à la santé Sujets clés : addictions, violences, harcèlement, alimentation, exposition aux perturbateurs endocriniens, bien-être / santé mentale, santé sexuelle</p> <p>228</p>	<p>Renforcer les partenariats - institutionnels - ARS - Rectorats - DRAAF, MILDECA, et partenariats associatifs</p>
	<p>Lutter contre l'exposition des populations aux perturbateurs endocriniens : Plan adopté en 2019</p> <p>238</p> <p>Promouvoir une alimentation locale et saine : Plan adopté en 2018 et juillet 2020</p> <p>16 17</p> <p>Refuser la banalisation des violences, sources de dégradation de l'état de Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les violences, physiques, verbales, psychiques, sociales... : accompagnement des associations - Plan d'actions contre le racisme et l'antisémitisme adopté en mars 2020 - Dispositif « Génération Égalité », soutien d'associations, pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles <p>Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap : plan d'actions 2017-2021</p> <p>P46 214</p> <p>Soutien à la recherche sur le vieillissement en bonne santé et les gérosiences (prévention de la dépendance des seniors) : projet INSPIRE</p>	<p>Action n°7 : Au-delà des jeunes, agir pour que la prévention santé entre pleinement dans la vie de tous les habitants.es de la Région</p> <p><u>Publics cibles</u> : tous et prioritairement les populations les plus fragiles et les plus éloignées des messages de prévention</p> <p>Informier / sensibiliser au travers des Maisons de ma Région : expositions itinérantes, conférences, diffusion d'informations, etc, en proposant des espaces aux acteurs et en renforçant les partenariats (associations, mutuelles, établissements de santé - hôpitaux, centres et maisons de santé, partenaires sociaux, etc).</p> <p>Sujets clés : prévention Covid, exposition aux perturbateurs endocriniens, alimentation saine, prévention risques domestiques, exposition au soleil, sport santé, promotion du « plan vélo »</p> <p>16 17 238</p>	<p>Mettre en place deux plans d'actions spécifiques sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les effets des expositions prolongées au soleil - La prévention des risques de noyade
	<p>Favoriser la pratique du sport : dispositifs de soutien aux clubs, aux ligues et comités régionaux, au sport handicap, aux manifestations sportives...</p>		<p>Action n°8 : Promouvoir le sport comme un levier pour la Santé et le bien-être et se préparer au développement de la prescription médicale de l'activité physique et sportive</p> <p><u>Publics cibles</u> : tous et prioritairement les populations les plus fragiles et les plus éloignées des messages de prévention</p>

ANNEXE 1

	<p>Accompagner la pratique sportive pour lutter contre les maladies chroniques</p>	<p>Accompagner les actions en faveur du développement du sport santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de manifestations de promotion de la pratique sportive. - Soutien des dispositifs proposés par le Mouvement Sportif en milieu professionnel - Recensement des clubs et éducateurs sportifs proposant une pratique sport-santé adaptée. Référencement des médecins et référents santé des structures du Mouvement Sportif 	<p>Soutien renforcé aux ligues et comités régionaux qui mettent en œuvre des actions en faveur du sport/santé/bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien des interventions de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) et du mouvement sportif auprès de publics jeunes - Soutien des dispositifs proposés par le mouvement sportif auprès des seniors
		<p>Action n°9 : Promouvoir le thermalisme comme un levier pour la Santé et le bien-être</p> <p>Développer les propositions de la carte Occ'ygène en incluant des prestations thermalisme bien-être</p>	<p>Concevoir une offre ponctuelle à destination des 18-25 ans et développer des actions de prévention santé et convalescence</p>
<p>Pour gagner en efficacité dans l'action : réinterroger l'organisation du système de santé et favoriser les synergies pour conjuguer les forces, à tous les échelons et au travers de toutes les politiques pouvant concourir à la santé et au bien-être</p>	<p>Partenariat Région – Rectorats – DRAAF – ARS pour le déploiement du dispositif « génération égalité ». Partenariat Croix Rouge Occitanie – Région – ARS pour des opérations de dépistage Covid dans les territoires isolés et auprès de publics précaires.</p>	<p>Action n°10 : Proposer une meilleure organisation du système de santé en France pour répondre aux besoins de décroisement, d'agilité et de proximité de nos politiques publiques</p>	<p>Intégrer les enjeux de santé et bien-être dans les politiques publiques menées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner systématiquement les enjeux santé dans la prochaine génération de Contrats avec les territoires - Mobiliser la Recherche et Développement sur l'analyse, le repérage et l'accompagnement de la prévention et des effets du changement climatique sur la santé <p>Développer les synergies pour anticiper la gestion de crise collective face aux changements climatiques</p>

III – PLAN RAIL

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
Accompagner l'ancrage du ferroviaire dans les territoires	Maintenir les « petites lignes » et réouverture des lignes identifiées aux EGRIM <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> P42 42 202 208 </div> Améliorer les dessertes ferroviaires et leur fiabilité, notamment les trains de nuit <div style="margin-top: 10px;"> P40 </div>	Action n°1 : Lancer un 2^{ème} Plan Rail (800 M€ Région), c'est à dire ancrer dans le temps la pérennisation du réseau au travers d'une contractualisation sur 10 ans <div style="margin-top: 10px;"> P42 </div> Action n°3 : Proposer des billets Occitanie Tour intégrant la visite des GSO et mettre en place des dessertes spécifiques pour les festivals et autres activités/événements Action n°4 : Faire des PEM de véritables lieux de ressources (lien avec tiers-lieux, économie circulaire, installations de ressources énergie propre...) > Réaliser la gare du futur	Action n°1 (suite) : Sauvegarder le réseau circulé et rouvrir un premier tronçon de la ligne Rive Droite du Rhône fin 2021/début 2022, puis les autres lignes EGRIM sur la période 2023-2026 Action n°2 : Rouvrir les liaisons de nuit à partir de Tarbes, Nîmes, Millau jusqu'à Paris Action n°3 (bis) : Mettre en place des haltes ferroviaires éphémères en saison touristique
Accompagner le report modal et la reconversion économique en faveur du développement durable	Poursuivre la rénovation du matériel roulant TER / verdir la flotte TER (lien avec la R&D) : rénovation de matériels Soutenir les entreprises dans le transport de marchandises	Action n°5 : Poursuivre la rénovation du matériel roulant TER (lien avec la R&D) Action n°6 : Créer une nouvelle plateforme intermodale (rail-route) sur le port de Sète-Frontignan pour accueillir l'autoroute ferroviaire Sète-Calais ; Accélérer l'accessibilité ferroviaire du port de la transition énergétique à Port-La-Nouvelle <div style="margin-top: 10px;"> P41 </div> Action n°7 : Mettre en place un dispositif pour le soutien aux installations terminales embranchées pour les entreprises	Action n°5 (suite) : Lancer les premiers trains hybrides en 2022, les premiers trains à batterie en 2023, les premiers trains à hydrogène en 2024 Action n°8 : Imaginer des TER Fret et autocars combinés (lien avec Plan Alimentation) <div style="margin-top: 10px;"> P41 </div>

ANNEXE 1

<p>Contribuer au changement du système ferroviaire français en proposant et mettant en œuvre de nouveaux moyens d'action</p>	<p>Réinventer une gouvernance des projets ferroviaires</p> <p>P40 P42 42</p>	<p>Action n°9 : Prendre la maîtrise d'ouvrage des travaux pour certaines lignes ferroviaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rouvrir des lignes Fret : SEMOP Auch-Agen 2. Transférer à titre expérimental la gestion des lignes Montréjeau-Luchon et Alès-Bessèges pour permettre la mise en œuvre de moyens (humains et techniques) <p>P41 199</p> <p>Action n°10 : Créer les premières sociétés de financement pour les LGV</p>	<p>Action n°10 (suite) : Accélérer les calendriers de réalisation des lignes LGV Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Perpignan</p> <p>Action n°11 : Créer une Agence des mobilités pour des projets de Services Express Métropolitains</p>
---	--	---	---

IV – PLAN VELO, INTERMODALITE ET NOUVELLES MOBILITES

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
Faciliter le basculement de la voiture vers le vélo et la complémentarité entre le vélo, le réseau IiO et les nouvelles mobilités	<p>Mettre en place un dispositif d'aide financière à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE)</p> <p>Embarquer sous certaines conditions des vélos à bord des trains et des cars</p> <p>Equiper les PEM en stationnement vélos</p>	<p>Action n°1 : Soutenir la réalisation d'infrastructures cyclables sécurisées, intra ou inter-communales, d'itinéraires de rabattement vers les gares, etc.</p> <p>Action n°2 : Faciliter l'acquisition du vélo, en complément des dispositifs existants. Ex : mise en place d'un « Bonus Vélo PMR », aide à l'acquisition d'un vélo pliant pour les abonnés du train/car, 2^{ème} vélo, etc.</p> <p>Action n°3 : Développer un véritable programme d'emport de vélos à bord de certaines lignes de train et de car</p> <p>Action n°4 : Continuer l'aménagement des parkings vélos dans les gares et mettre en place des stationnements vélos dans les aires de co-voiturage</p> <p>P44 198 206 243</p>	<p>Action n°1 (suite) : Programmer le soutien pluri-annuel aux infrastructures</p> <p>203</p>
Pour une mobilité automobile moins polluante	<p>Soutenir les alternatives à l'autosolisme en lançant une expérimentation de plusieurs modèles de plateformes de covoiturage</p>	<p>Action n°5 : Prolonger l'expérimentation des plateformes de covoiturage et les évaluer en termes d'impact sur l'environnement, solliciter les entreprises pour participer aux expérimentations</p> <p>P43 195</p> <p>Action n°6 : Soutenir les initiatives locales d'autopartage avec des flottes de véhicules propres (voiture électrique, hybride, autres)</p>	<p>Action n° 7 : Mettre en place les premières voies réservées pour les véhicules propres (et les transports en commun).</p>
Mettre le vélo au cœur du développement touristique et économique	<p>Intervenir dans plusieurs projets d'infrastructures cyclables (Grande Itinérance, voies vertes, PL21, etc.)</p> <p>Lancer le premier cluster de la filière vélo en France, à l'initiative d'une vingtaine d'entreprises régionales, avec le soutien d'Ad'Occ</p>	<p>Action n° 8 : Définir un véritable réseau structurant de véloroutes et de voies vertes d'intérêt régional, socle de l'intervention de la Région</p> <p>Action n°9 : Etendre le maillage du réseau cyclable infra et inter stations afin de favoriser l'usage du vélo sur le littoral</p> <p>198</p> <p>Action n°10 : Développer une économie autour du vélo (fédérer les compétences des opérateurs autour du cluster Vélo Vallée, promouvoir le recyclage par le biais de l'ESS, anticiper les usages de demain, etc.)</p>	<p>Action n°8 (suite) : Programmer le soutien pluri-annuel au nouveau réseau d'intérêt régional</p>
Aller au plus près des territoires et des habitants	<p>Installer des Comités départementaux de la Mobilité (CDM)</p>	<p>Action n°11 : Renforcer l'animation locale et mettre en place des Commissions vélos dans tous les CDM</p> <p>Action n°12 : Accueillir le 21^{ème} Congrès de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)</p>	

V – PLAN LYCEE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE DEMAIN

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
<p>Promouvoir l'approche développement durable auprès des jeunes et valoriser les bonnes pratiques environnementales</p>	<p>Une restauration scolaire de qualité et respectueuse de son environnement : « l'Occitanie dans mon assiette » ; Réduction du gaspillage alimentaire</p> <p>P02 P03 P04 P06</p> <p>P31</p> <p>01 02 157 159</p> <p>160 238</p> <p>Renforcer les programmes de sensibilisation à la culture scientifique et au développement durable pour les étudiant.e.s et les lycéen.ne.s</p> <p>P19 P31 149 152</p> <p>Développement des campus connectés et Villes Universitaires d'Equilibre</p> <p>P30 45 56 136</p> <p>137 140</p> <p>Dispositif « Génération Egalité »</p> <p>P48 228 236</p>	<p>Action n°1 : Poursuite du Plan Arbre et Carbone vivant</p> <p>166</p> <p>Action n°3 : Renforcer l'information Métiers et faciliter les recherches de stages pour les collégien.ne.s et lycéen.ne.s par de nouveaux outils (plate-forme dédiée, AAP informations métiers, Maisons de l'Oriantation, valorisation de filière comme la voie scientifique et technique)</p> <p>P16 P19 P20 104 107 108 110</p> <p>111 117 252 257</p> <p>Action n°5 : Rendre gratuits les transports scolaires</p> <p>Action n°6 : Soutenir les nouvelles modalités d'enseignement dans les lycées (démarche participative expérimentale sur le numérique éducatif et pédagogie distancielle) et dans l'enseignement supérieur en mêlant enseignement à distance et enseignement en présentiel</p> <p>112 113</p> <p>Action n°7 : Lutter contre l'illectronisme pour un meilleur accès de tous, dès l'école, à l'usage du numérique</p> <p>Action n°8 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan régional de protection des lycées et des transports (sécurité, actions de prévention)</p> <p>247</p>	<p>Action n°2 : Expérimenter « le bonus écologique » dans le calcul des Dotations Annuelles de Fonctionnement des lycées</p> <p>Action n°4 : Créer des temps forts dédiés aux filières développement durable dans les établissements d'enseignement supérieur</p>

ANNEXE 1

<p>Vers une modernisation durable des établissements pour des conditions de travail optimales</p>	<p>Travailler sur l'implantation de nouveaux lycées (lien équité et équilibre territorial) pour des lycées à taille humaine en lien avec le territoire</p> <p>45 133</p> <p>Trajectoire Energie : lycées à énergie positive et les restructurations avec des objectifs bas carbone et de réduction des consommations.</p> <p>121 126 127</p>	<p>Action n°9 : Renforcer et moderniser les infrastructures numériques dans les lycées et les établissements d'enseignement supérieur</p>	<p>Action n°10 : Faire des lycées agricoles et des formations supérieures dans le secteur agricole des plateformes d'innovation, de transfert technologique et de vulgarisation des nouvelles techniques pour le grand public et les agriculteurs (lien Alimentation)</p>
<p>Vers une politique éducative décentralisée et à l'écoute des jeunes</p>	<p>Projets Occit'avenir – Conseil Régional des Jeunes – Culture Scientifique et Technique – Résidences d'artistes</p> <p>P10 P12 235 244</p>	<p>Action n°11 : Poursuivre les démarches participatives (Lycée de demain, projets Occit'avenir, 2^{ème} mandature du Conseil Régional des Jeunes...)</p> <p>Action n°12 : Créer de nouveaux budgets participatifs « Lycées de demain » qui offrent la possibilité aux établissements et lycéens de proposer des solutions innovantes à expérimenter avec l'aide de la Région</p> <p>Action n°13 : Encourager les initiatives étudiantes et les innovations visant à améliorer les conditions de vie étudiante</p>	<p>Action n°14 : Expérimenter, dans quelques lycées volontaires, une plus grande autonomie dans la gestion de certains domaines d'actions, au moins parmi ceux de la Région</p> <p>Action n°15 : Coordination de la carte des formations de l'enseignement supérieur</p>

VI – PLAN ECONOMIE RESILIENTE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
<p>Permettre le développement : - de nouvelles manières de travailler en maillant le territoire d'espaces de télétravail - de nouveaux modes de consommation plus « locaux » et responsables</p>	<p>COMMERCES</p> <p>P07 P08 36 39</p> <p>40 43</p> <p>Maintien des commerces de premières nécessités : - PASS Commerce de Proximité (limité aux communes de moins de 3500 habitants) - Politique régionale des Bourgs Centres - Sraddet : demande auprès des territoires de localiser prioritairement les commerces dans les centralités existantes</p> <p>VERS UNE ECONOMIE PLUS COLLABORATIVE ET PLUS CIRCULAIRE</p> <p>Plan d'actions en faveur de l'économie circulaire (PRAEC) : Identification de la nécessité d'intégrer la question des ressources matérielles dans le développement de l'économie régionale Stratégie Région à énergie positive : une trajectoire de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique à horizon 2050 est fixée</p> <p>134 153 160</p> <p>Construction d'une communauté des acteurs de l'économie circulaire Soutien au tri à la source des biodéchets, au développement des ressourceries et recycleries, à la création de nouvelles capacités de tri et de recyclage</p> <p>P35 154 156</p>	<p>VERS UNE ECONOMIE PLUS COLLABORATIVE ET PLUS CIRCULAIRE</p> <p>Action n°2 : Lancement d'un AAP pour favoriser la consommation de produits aux contenants consignés ou réemployés et de produits en vrac autour de 3 axes :</p> <p>- des projets territoriaux impliquant une coopération entre producteurs, logisticiens et unités de nettoyage, - des projets notamment agro-alimentaires artisanaux ou industriels évoluant vers ce modèle d'emballage consignés, - des projets de vente en vrac.</p> <p>153 165</p>	<p>COMMERCES</p> <p>Action n°1 : Soutenir la création de commerces innovants en circuit court et lieux de lien pour les produits locaux. Ces produits pourront être agricoles, agro-alimentaires (voir volet alimentation), artisanaux ou de premières nécessités... et devront être produits dans un rayon limité en distance du lieu de vente</p> <p>P01 7 9 11 12 28</p> <p>40</p> <p>VERS UNE ECONOMIE PLUS COLLABORATIVE ET PLUS CIRCULAIRE</p> <p>Action n°3 : Expérimentation d'un écochèque réparation sur des territoires volontaires pour augmenter la durée de vie des produits</p> <p>P35 163</p>

ANNEXE 1

	<p>Sensibilisation des acteurs économiques aux notions d'écoconception, d'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC), d'écologie industrielle territoriale (EIT)</p>		
<p>Encourager le développement d'une nouvelle économie : -garante de notre autonomie et de notre souveraineté au travers notamment de la relocalisation d'activités stratégiques, - vertueuse à savoir moins impactante sur l'environnement et moins consommatrice de ressources - porteuse de rééquilibrage territorial et de progrès social - anticipatrice des usages du futur</p>	<p>CONTRATS DE FILIERE</p> <p>Déploiement des contrats de filières sur de multiples secteurs économiques que la Région accompagne financièrement</p> <p>RELOCALISATION INDUSTRIELLE</p> <p>Réseau des développeurs économiques</p> <p>91 284</p> <p>Accompagnement global par l'agence de développement économique AD'OCC (Invest Package Occitanie)</p> <p>Mise à disposition d'une offre foncière et immobilière : - 40 zones d'activités qualitatives d'intérêt régional (les OZE - Occitanie Zone Economique) - aide à la création et la requalification des zones d'activités vertueuses là où il y a des enjeux de rééquilibrage territorial - aide aux projets d'immobilier d'entreprise et d'immobilier collectif (pépinières, d'hôtels d'entreprise, tiers lieux...)</p> <p>36 44</p> <p>Mise en place du contrat Occitanie Attractive</p> <p>VERS UNE ECONOMIE PLUS COLLABORATIVE ET PLUS CIRCULAIRE</p> <p>Soutien financier des programmes régionaux d'actions du pôle écoconception, du Club</p>	<p>CONTRATS DE FILIERE</p> <p>Action n°4 : Revisite des contrats de filières : un axe relance court-moyen terme et un axe transformation de moyen-long terme en lien avec le Green New Deal régional</p> <p>RELOCALISATION INDUSTRIELLE – ARIS</p> <p>P07 P15 95 98</p> <p>Action n°5 : Appel à la relocalisation et localisation industrielles dans 5 secteurs stratégiques (santé, agroalimentaire et alimentation, énergies renouvelables et transition écologique, mobilités et numérique) Lancement d'un Appel à la relocalisation et localisation industrielles pour accompagner les projets stratégiques qui concourent à l'autonomie et à la souveraineté régionale, à la transformation de notre modèle de développement économique et au rééquilibrage territorial</p> <p>44</p> <p>Action n°6 : Déploiement d'une offre foncière vertueuse sur tout le territoire régional : identification de parcelles rapidement disponibles pour les entreprises en zones tendues et dans chaque territoire de projet, accompagnement des territoires sur la qualité environnementale de leur projet de zones d'activités</p> <p>VERS UNE ECONOMIE PLUS COLLABORATIVE ET PLUS CIRCULAIRE/ ZERO DECHETS PLASTIQUE</p> <p>Action n°7 : Adopter une stratégie zéro déchet plastique ultime à horizon 2030 assortie d'un plan</p>	<p>VERS UNE ECONOMIE PLUS COLLABORATIVE ET PLUS CIRCULAIRE</p> <p>Action n°8 : Lancement d'AAP Nouvelle Economie Résiliente et circulaire, vers les TPE/</p>

ANNEXE 1

	<p>Terres d'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) Occitanie et d'opérations collectives portées par le réseau des chambres de commerce et d'industrie</p> <p>Accompagnement de démarches expérimentales de déploiement de l'Ecologie Industrielle et Territoriale.</p> <p>ECONOMIE BLEUE</p> <p>Investissement à Port-La-Nouvelle dans de nouvelles infrastructures portuaires pour accueillir deux des quatre premières fermes pilotes d'éoliennes en France.</p> <p>Première phase : construction d'un quai permettant d'accueillir la préparation et le stockage des éoliennes avant leur remorquage au large ainsi que des digues de protection de ce quai et du nouveau bassin.</p>	<p>d'actions. Déclinaison en 4 axes : zéro plastique à usage unique, zéro déchet plastique dans l'environnement, 80% de déchets plastiques recyclés, 20% déchets plastiques valorisés en énergie</p> <p>134 160</p> <p>ECONOMIE BLEUE / ENERGIE MARINE RENOUELABLE</p> <p>Action n°12 : Faire de PLN le port de la transition énergétique</p> <p>- en adaptant ses infrastructures au développement des énergies marines renouvelables : infrastructure portuaire dédiée au développement de parcs commerciaux d'éoliennes en mer flottantes et plateforme logistique capable d'accueillir la création du plus grand site français de production d'hydrogène vert : Hyd'Occ</p> <p>108 272</p>	<p>PME autour de 3 stratégies essentielles : l'éco-conception, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) et l'écologie industrielle territoriale (EIT)</p> <p>92 165</p> <p>Action n°9 : Mise en place d'un parcours de formation des acteurs-relais constituant le réseau régional des développeurs économiques afin de monter en compétence sur ces sujets</p> <p>92 279</p> <p>Action n°10 : Mise en place d'un Contrat de filière « réemploi dans le BTP » pour structurer la filière autour de cet enjeu.</p> <p>154</p> <p>Action n°11 : Mise en place d'une structure de coopération pour créer une filiale de réemploi dans le textile et déploiement d'une solution industrielle de recyclage des textiles sur le territoire</p>
<p>Faciliter l'émergence de projets puis l'accès aux entreprises à une offre de service régionale globale et coordonnée</p>		<p>RELOCALISATION INDUSTRIELLE – ARIS</p> <p>Action n°13 : Mise en place d'une task force régionale Agences/Région pour développer une offre de service globale : accompagnement en ingénierie, accompagnement financier (aides à l'investissement, entrée au capital), foncier, portage immobilier et d'équipements productifs, accompagnement des besoins en matière de ressources humaines et de formation, mise en réseau avec d'autres partenaires et entreprises...</p>	<p>VERS UNE ECONOMIE PLUS COLLABORATIVE ET PLUS CIRCULAIRE</p> <p>Action n°14 : Création d'un pré-incubateur de projets sous la forme d'un start-up studio afin de constituer, transférer et financer une partie de l'amorçage de projets innovants et répondant à un besoin identifié mais dont le modèle économique ne serait pas encore sécurisé</p>

ANNEXE 1

		95	98		P15	91	95	<p>ETUDES – VERS UNE ECONOMIE PLUS COLLABORATIVE ET PLUS CIRCULAIRE Action n°15 : Conduire un diagnostic régional des flux économiques et de matière au niveau régional (analyse des flux économiques et de matières qui entrent et sortent de la Région, afin d’identifier les fuites de demande qui pourraient être pourvues par une offre économique régionale)</p>
--	--	----	----	--	-----	----	----	--

VII – PLAN MUTATIONS DU TRAVAIL ET METIERS DE DEMAIN

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
<p>Accompagner les entreprises dans la transformation de leur modèle de production et redéfinir une chaîne de valeur selon un modèle plus vertueux sur le plan écologique et social</p>	<p>L'offre RH existe déjà mais elle n'est pas tournée sur la transformation des entreprises pour faire face aux évolutions climatiques et au respect de l'environnement</p> <p>Fonds créé en juillet 2020 dans le cadre du Plan ADER, les 1ères déclinaisons opérationnelles seront votées à la CP de décembre 2020</p> <p>Le Programme Régional de Formation (PRF) et le soutien à l'enseignement supérieur (cf. SupEnr à Perpignan)</p> <p>P19</p>	<p>Action n°1 : Sensibiliser les entreprises aux mutations technologiques, économiques, écologiques, sociales, les décrypter avec la Cité de l'Economie et des métiers de demain</p> <p>Action n°2 : Proposer aux chefs d'entreprises un appui par des experts pour les aider à définir un nouveau modèle de développement en anticipant l'impact des nouvelles technologies et de leurs usages sur les métiers et les compétences de leurs équipes</p> <p>4 7</p> <p>Action n°3 : Renforcer l'offre « Ressources Humaines » aux entreprises : organisation du travail, formation des salariés, GPEC, recrutements, ...</p> <p>6 14</p> <p>Action n°6 : Généraliser et déployer le fonds territorial de soutien et de développement de l'emploi créé dans le cadre du Plan ADER : identifier les gisements d'emploi au niveau local (cf. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences au niveau Territorial), accompagner la résilience de nos territoires (cf. territoires zéro chômeurs)</p> <p>Action n°7 : Renforcer la formation aux nouveaux métiers sur les énergies renouvelables</p> <p>P19 108</p>	<p>Action n°4 : Déployer des actions de formation au profit des salariés et des demandeurs d'emploi afin d'accompagner la transformation des emplois et des compétences vers les métiers de demain</p> <p>Action n°5 : Utiliser les outils d'intelligence artificielle pour mieux appréhender les transformations des métiers et les attentes des employeurs</p>
<p>Sécuriser les parcours professionnels face aux mutations du travail et valoriser les métiers d'aujourd'hui et de demain</p>		<p>Action n°8 : Elargir les choix professionnels grâce à un nouvel outil numérique « Parcours Emploi Personnalisé »</p> <p>Action n°10 : Accompagner les porteurs de création d'activités génératrices d'emploi dès lors que les projets</p>	<p>Action n°9 : Donner envie d'apprendre et rendre les formations attractives par de nouvelles modalités pédagogiques faisant largement appel aux outils numériques tout en garantissant un « parcours à la carte » adapté aux besoins</p>

ANNEXE 1

	<p>La Région conduit de nombreuses actions d'information sur les métiers (par ex. 508 actions programmées à ce jour dans les établissements scolaires)</p> <p>P20 104 111</p> <p>Le PRF couvre tous les départements, c'est un axe majeur de la politique de formation de la région (égalité d'accès). Sur le volet enseignement supérieur, les dispositifs « ouvertures de nouvelles formations dans les villes Universitaires » et « campus connectés »</p>	<p>s'inscrivent dans la démarche et les valeurs du Green New Deal (développement de circuits courts, commerces en zone rurale, ...)</p> <p>P14 91 93</p> <p>Action n°11 : Lancer une campagne de communication sur les métiers afin d'améliorer leur attractivité, déconstruire les stéréotypes et élargir les choix (scolaires, demandeurs d'emploi, salariés menacés, ...). Sensibiliser les jeunes, les parents et les communautés éducatives aux métiers d'avenir, notamment dans les territoires les plus éloignés. Renforcer les actions de culture scientifique, information - métiers au sein des établissements scolaires et au sein des Maisons de Région, MDO ...</p> <p>P20 P48 69 72 104 107</p> <p>109 110 111 228 252</p> <p>Action n°12 : Proposer à tous les demandeurs d'emploi un parcours de formation à la carte permettant de valoriser leurs acquis et les préparer aux métiers de demain</p> <p>P29 105 27</p> <p>Action n°14 : Veiller à une répartition homogène de l'offre de formation sur l'ensemble du territoire régional</p> <p>P07 P16 P51 45 103 115</p> <p>136 137 215</p> <p>Action n°15 : Faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi pour accéder à la formation ou à un emploi, organiser une offre de service sur le transport et l'hébergement</p> <p>P21 255</p>	<p>Action n°12 (suite) : Accompagner les parcours de formation tout au long de la vie et sécuriser les parcours professionnels par la reconnaissance de blocs de compétences transverses à une multitude de métiers</p> <p>Action n°13 : Renforcer la coordination de la carte des formations initiales (notamment lien BTS et autres formations)</p> <p>Action n°15 (suite) : Déploiement des aides à la mobilité sur tout le territoire afin de proposer un diagnostic mobilité aux demandeurs d'emploi et aux salariés (sur les 1^{ers} mois de leur reprise d'activité)</p>
<p>Adapter et moderniser l'offre de formation aux nouvelles réalités économiques et territoriales</p>	<p>La Région déploie déjà dans les MDR et tiers lieux des modules de formation accessibles à distance ; de même sur le volet enseignement supérieur dans le cadre du dispositif de soutien aux actions pédagogiques innovantes des IUT</p>	<p>Action n°16 : Développer les formations à distance et l'usage du numérique dans les formations (formation hybride présentiel / distance) tout en garantissant un accompagnement individuel et l'obtention d'un diplôme ou d'une certification reconnue</p>	

	<p>Lancement d'un AAP Tiers lieux pour accompagner les projets de création ou d'extension de tiers-lieux et encourager l'ouverture de ces espaces aux télétravailleurs</p> <p>114</p> <p></p> <p>En cours dans le cadre du PIC (Programme d'Investissement dans les Compétences)</p>	<p>112 113</p> <p>Action n°17 : Déployer un réseau de tiers lieux équipés avec l'accès fibre pour faciliter l'accès de tous aux formations à distance ou pour accompagner le télétravail</p> <ul style="list-style-type: none"> -Renforcement de l'offre via le réseau des tiers lieux Occitanie et expérimentation commune avec Action Logement - Création d'une plateforme d'information sur les capacités d'accueil de ces espaces et leurs modalités de fonctionnement - Mise à disposition du réseau des tiers lieux pour les agents régionaux <p>51 114</p> <p>Action n°18 : Moderniser l'offre de formation pour la rendre plus attractive et plus moderne par un accompagnement massif apporté aux formateurs</p> <p>Action n°19 : Structurer de nouvelles filières économiques et de formation sur l'écologie et le développement durable (transformation produits agricoles, matériaux biosourcés, hydrogène, transport propre, ...)</p> <p>8 95 98 284</p> <p>Action n°21 : Faire de la Cité de l'Economie et des Métiers de Demain un espace d'anticipation des métiers de demain sur les filières stratégiques</p> <p>103</p> <p>Action n°22 : Impliquer les chercheurs dans les réflexions prospectives sur les métiers (ex. Défis clés, Hydrogène, Technologies quantiques, Intelligence Artificielle, ...)</p> <p>Action n°23 : Associer les entreprises aux contenus de formation initiale et professionnelle (ex. Conseil de perfectionnement dans les Universités) afin de répondre aux évolutions du contenu des métiers et aux nouveaux besoins</p> <p>103 104 106 117</p>	<p>Action n°20 : Faire de l'Occitanie une Région pionnière en matière d'innovation pédagogique, en s'appuyant notamment sur les compétences des Universités d'Occitanie et accompagner les organismes de formation dans la transformation de leurs outils et contenus de formation</p>
--	---	---	---

VIII - PLAN RECHERCHE ET INNOVATION

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
Accompagner l'innovation de la biodiversité, et de l'environnement	Stratégie régionale Biodiversité adoptée en 2019 Plan d'actions pour l'économie circulaire	L'Innovation au service la Biodiversité et de l'Environnement Action n°1 : Valorisation du savoir-faire et de l'innovation en matière de restauration écologique des fonds marins et de la fonctionnalité de certains habitats naturels dégradés Action n°2 : Développement de la recherche appliquée sur les biomatériaux, matériaux biosourcés, biodégradables et entièrement recyclables afin de substituer durablement des matériaux issus notamment de l'industrie pétrolière (plastiques, résines époxy...)	2021 : Accueil du congrès mondial sur les récifs artificiels à Agde Action n°2 (suite) : Sur les matériaux biosourcés, lancement d'AMI permettant de favoriser les initiatives collaboratives entre entreprises et laboratoires pour développer des alternatives aux produits issus de l'industries pétrolière.
Accompagner les entreprises dans leur transformation digitale, l'expérimentation et l'intégration des technologies futures telles que le calcul quantique	Accompagnement des projets de développement des entreprises régionales, en particulier les TPE PME, et notamment dans leurs démarches d'innovation.	Action n°3 : DIH Digital Innovation Hub Accompagner la digitalisation et la transformation technologique des entreprises régionales (cf. AAP européen à paraître fin 2020). Action n°3 (bis) : Renforcement du dispositif « Industrie du Futur » des ateliers sur l'innovation organisationnelle, la digitalisation des services et l'acceptation sociale. Action n°3 (ter) : Journées de sensibilisation technologique aux entreprises sur les applications et développements possibles à partir du calcul quantique.	Action n°3 (suite) : Ce DIH « booster » de la transformation digitale en région permettra entre 2021 et 2025 - à toutes les entreprises d'accéder à des services et des moyens d'accompagnement pour engager, poursuivre ou approfondir leur transformation digitale et repenser leurs process - aux offreurs régionaux de solutions et de services numériques de rendre visibles leurs produits et services et de capter de nouveaux clients/marchés en région et plus largement au plan européen
Accompagner les industriels de la mobilité lourde (aérienne, terrestre et maritime) dans l'adoption de l'H2	Plan Hydrogène Vert, doté de 150 M€ sur la période 2019-2030 et qui devrait générer 1 Mds d'€ d'investissement Une attention particulière a été portée à la filière Aéronautique en 2020	Action n°4 : Innovation au service de l'avion décarboné et vert : une stratégie industrielle d'avenir La région Occitanie dispose d'atouts indéniables avec des écosystèmes sur la mobilité verte (hydrogène, électrique), les transports intelligents et l'intermodalité, les systèmes embarqués, le recyclage, le démantèlement... Action n°5 : Accompagner les acteurs du transport terrestre dans leur migration vers l'hydrogène Lancement d'un AMI en 2021 auprès des transporteurs routiers et autocars pour s'équiper en motorisation H2 Mise en place de stations d'approvisionnement H2 sur le réseau autoroutier d'Occitanie, en lien avec d'autres régions, et via notamment les projets de production d'H2 vert sur le port de Port-la-Nouvelle	Action n°4 (suite) : 2021-2025 - Innovation au service de l'avion décarboné et vert : une stratégie industrielle d'avenir pour un avion décarboné en 2035. Lancement d'AMI dédié aux petites et moyennes entreprises. Action n°5 (suite) : 2021 - 2023 - Equipement en H2 de 22 unités réfrigérées, 40 remorques frigorifiques, 40 camions, 15 autocars, 8 stations en Occitanie

ANNEXE 1

		Action n°6 : Action H2 pour le maritime Développer la motorisation H2 pour le maritime, le transport de marchandises, de passagers ou bien encore la pêche (chalutière notamment)	Action n°6 (suite) : 2021-2025 - Profiter du développement des technologies pour l'avion vert afin d'avancer sur le verdissement du transport maritime
Construction de l'avenir de la recherche et de l'innovation	Le SRESRI se déploie dans le cadre d'une quinzaine de dispositifs de soutien à l'ESR, pour l'essentiel tournés vers des projets au plus proche des besoins des entreprises	Action n°7 : Accompagner financièrement 4 premiers « défis clés » permettant un positionnement de l'Occitanie sur des thématiques d'intérêt pour le territoire et disposant de forces de recherche reconnues (« Hydrogène - vert », « Technologies quantiques », « Biodiversité » et « Maladies infectieuses et vecteurs ») 26	Action n°7 (suite) : Elargissement de la politique régionale de soutien à d'autres défis clés à compter de 2021
Innover pour la santé	La Région Occitanie accompagne les projets de développement des entreprises régionales, en particulier les TPE PME, et notamment dans leurs démarches d'innovation.	Action n°8 : Innovation - Filière santé - Innover dans l'organisation des soins : prévention, télémédecine, partage et sécurisation des données de santé... La Région a fait de l'intelligence artificielle un des enjeux majeurs d'innovation pour la santé ; l'Occitanie peut se baser notamment sur Occitanie Data, l'institut ANITI et une structure publique de coopération inter-hospitalière (GIP MiPih) spécialisée dans la construction du système d'information hospitalier. Action n°8 (bis) : Favoriser les initiatives industrielles collaboratives, en circuit court : Mise en place d'une plateforme qui permette d'identifier en proximité, des industriels et partenaires potentiels pour structurer une offre industrielle, de produits, services ou technologies permettant de répondre rapidement à une problématique de santé publique.	
Développer les villes universitaires d'équilibre	Accompagnement des nouvelles formations supérieures dans les VUE ; Majoration des taux de subvention pour les projets des VUE ; animation d'une « assemblée des sites d'enseignement supérieur et de recherche en Occitanie »	Action n°9 : Accompagner les stratégies de développement des Villes Universitaires d'Equilibre en proposant de nouvelles modalités de soutien pour renforcer l'offre de formation, contribuer à la diffusion de l'innovation au plus près des territoires et conforter l'attractivité des VUE 136 137	
Laboratoire des transitions	Les compétences des acteurs de la recherche sont ponctuellement sollicitées pour contribuer à la définition des politiques régionales (cf par ex. Stratégie régionale pour la Biodiversité, schéma régional de développement du tourisme...)	Action n°10 : Mobiliser les compétences des acteurs régionaux de la recherche pour éclairer les décisions et alimenter les politiques publiques et proposer une première application autour de la modélisation d'un scénario d'anticipation des changements climatiques et de leurs impacts sur le territoire régional (cf. MIE Climat)	Action n°10 (suite) : 2021-2023 : Accompagnement dans le cadre de l'AAP « Avenir Littoral » du PL21 de l'étude de faisabilité du projet Vigilito porté par CLS qui doit permettre de modéliser et d'anticiper les phénomènes de submersions marines sur les côtes d'Occitanie 2023-2025 : Développement du projet Vigilito

IX – PLAN TOURISME DURABLE ET RESPONSABLE

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
Permettre au plus grand nombre d'accéder au tourisme et aux loisirs en Occitanie	La Carte Occ'ygène Le dispositif Evasio Culture Premiers départs pour les 6 à 17 ans avec l'UNAT Opération Sac Ados avec l'association Vacances Ouvertes	Action n°1 : Elargir la carte Occ'ygène à de nouveaux prestataires en pérennisant sa durée d'utilisation, en intégrant de nouveaux bénéficiaires et de nouveaux partenaires	Action n°1 (suite) : Articuler Carte Occ'ygène, carte jeunes, carte transports et mobilités, seniors, personnes en situation de handicap
Faciliter les mobilités par des tarifs et services préférentiels pour les déplacements des touristes	Le train des plages et de la montagne Les billets à 1 € Pôle d'échange multimodaux		Action n°2 : Développer des outils numériques associant mobilités, loisirs y compris les évènements culturels, hébergements touristiques... Action n°2 (bis) : Développer les services numériques dans les transports en commun : wifi Action n°3 : Développer des espaces d'accueil de touristes (pérennes ou saisonniers) associant mobilités douces, offres touristiques, aménités touristiques P16 P17 233 234
Conforter une offre touristique centrée sur le bien-être et le bien vivre des salariés, et des clientèles			Action n°4 : Mettre en place des actions pour adapter les équipements touristiques et les espaces publics au changement climatique , afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux salariés et de meilleures conditions d'accueil aux touristes P16 P17 P24 233
Développer un tourisme inclusif et raisonné auprès des habitants, des salariés et des entreprises	Code de marque de la destination Occitanité Valorisation de l'apprentissage Démarche Qualité Occitanie Sud de France	Action n°5 : S'appuyer sur les valeurs de l'Occitanité (alliant Occitanie et hospitalité) pour en favoriser l'appropriation par les habitants et les professionnels du tourisme Action n°7 : Mettre en place des programmes de formation au tourisme durable et responsable et inciter au déploiement de postes d'animateurs dédiés Action n°8 : Favoriser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les entreprises touristiques et faire évoluer la démarche Qualité Occitanie Sud de France	Action n°6 : Création d'un centre de ressources numérique sur le tourisme durable et responsable

ANNEXE 1

		Action n°9 : Développer des partenariats internationaux afin de favoriser les échanges de connaissance, d'expériences et entre les hommes	
Encourager les nouvelles offres touristiques qui décloisonnent les espaces et les pratiques, innover pour une plus grande attractivité touristique dans le cadre d'un développement raisonné et transformer durablement les stations du littoral	<p>Expérimentation hébergements flottants</p> <p>Herit Data (Interreg MED) - Expérimentation en matière de gestion des destinations touristiques</p> <p>PL21 Lancement d'une étude et d'une mission d'AMO technique, juridique et d'ingénierie financière pour accompagner la rénovation des meublés et copropriétés du littoral d'Occitanie</p> <p>PL21 Gestion du trait de côte et Feuille de route Déchets</p> <p>P32</p>	<p>Action n°10 : Accompagner les entreprises dans leur transition écologique, numérique et organisationnelle par un dispositif d'aides dédié</p> <p>Action n°11 : Accompagner les opérateurs touristiques publics et privés pour développer des offres résilientes, éco responsables et/ou innovantes</p> <p>Action n°14 : Plan Littoral 21 : Lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt 2020-2022 « Rénovation des meublés et/ ou des copropriétés du littoral »</p> <p>P27</p> <p>Action n°15 : Accompagner la transformation des établissements thermaux par un dispositif d'aide dédié</p> <p>Action n°16 : Accompagner les entreprises et les ports de plaisance dans un contrat de filière nautisme – plaisance</p>	<p>Action n°12 : Susciter des expériences touristiques autour d'offres hybrides</p> <p>Action n°13 : Concevoir et mettre en place un outil de management des destinations collaboratif et partagé en s'appuyant sur une « data factory » chargé de délivrer des solutions d'intérêt général</p> <p>Action n°14 (suite) : Plan Littoral 21 Transformer les stations du littoral en accompagnant à grande échelle la rénovation des meublés et des copropriétés du littoral</p>
Donner à connaître les critères et indicateurs en faveur du tourisme durable et responsable et accompagner leur appropriation	Projets Interreg Med - Herit Data et Smartmed	<p>Action n°17 : Introduire des critères du Tourisme durable et responsable dans les projets soutenus</p> <p>Action n°19 : Introduire des critères en faveur d'un usage éthique du numérique</p>	Action n°18 : Expérimenter des dispositifs d'évaluation du tourisme durable et solidaire dans les destinations touristiques
Promouvoir une nouvelle génération de contrat de territoires touristiques en lien avec l'équité territoriale, l'inclusion des visiteurs, la résilience des territoires et des constructions	<p>Politique Grand Site d'Occitanie</p> <p>P17 233</p> <p>Projet Interreg SMARTMED / « smart tourism »</p> <p>Serious game Occitania pour favoriser la découverte des GSO</p> <p>Visite numérique du site de Javols</p>	Action n°20 : Lancer un appel à projet pour la mise en œuvre de nouveaux contrats de territoires touristiques (« smart destinations »)	<p>Action n°21 : Réaliser une étude afin de mesurer la résilience des territoires touristiques</p> <p>Action n°22 : Développer de nouvelles modalités de médiations notamment culturelles</p>

ANNEXE 1

Impliquer / mobiliser les habitants dans la conception et la mise en œuvre des équipements et aménagements touristiques		Action n°23 : Concevoir ou accompagner de nouvelles plateformes locales d'appel à idées / plateformes citoyennes	
--	--	---	--

X – PLAN OCCITANIE : TERRE DE PARTAGE, TERRE DE RENCONTRES

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
Défendre le bien-vivre ensemble grâce à l'action du milieu associatif et dans le respect des différences	<p>Plusieurs plans d'actions : amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap, égalité femmes et hommes, promotion de la citoyenneté et lutte contre toutes les formes de discriminations</p> <p>Plan d'actions régional contre le racisme et l'antisémitisme 2020-2023</p> <p>Instance de Dialogue et de Concertation Occitanie pour le Handicap</p>	<p>Action n°3 : Mettre en place un Comité Régional de la Vie Associative, instance de dialogue et de concertation avec les têtes de réseaux associatives du territoire</p>	<p>Action n°1 : Plan d'actions transversal pour un territoire d'Occitanie, solidaire et inclusif, coconstruit avec les têtes de réseaux associatives intervenant sur les champs des discriminations</p> <p align="center">P47</p> <p>Action n°2 : Soutenir le développement de projets intergénérationnels et solidaires</p> <p align="center">P47 229</p>
Soutenir le droit à un logement pour toutes et tous et lutter contre la précarité énergétique	<p>Soutien aux opérations d'habitat inclusif à destination de personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie</p> <p>Soutien au déploiement de l'offre de logement sociaux</p>	<p>Action n°4 : Accélérer la rénovation énergétique des logements avec le déploiement du Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique (SPIRE)</p> <p align="center">P24 P25 P26 P27 119</p> <p align="center">120 123</p>	
Simplifier les démarches administratives et améliorer la circulation de l'information entre opérateurs, administration et usagers		<p>Action n°5 : Espace dédié pour intensifier la dématérialisation de tous les dossiers de demande de financement (« Dites-le nous 1 fois »)</p> <p align="center">P09</p> <p>Action n°6 : Portail dédié au sport Dématérialisations des dossiers de demande de financement pour permettre aux bénévoles un gain de temps sur les tâches administratives</p> <p align="center">P09 82</p> <p>Action n°7 : Edition d'un guide complet de gestion retraçant les leviers et mesures fiscales et sociales que peuvent actionner les clubs sportifs pour faire face à la crise</p> <p>Action n°8 : Créer un portail dédié aux acteurs de la culture en open data : mise en ligne des programmations culturelles, partage d'informations, etc.</p>	<p>Action n°6 (suite) : Mise en ligne d'un agenda sportif Donner accès aux clubs du territoire à un portail sport région pour leur permettre de mieux communiquer sur leurs événements et de créer du lien entre les acteurs du sport</p>

ANNEXE 1

		<p>P09 82</p> <p>Action n°9 : Portail ASKIP favorisant l'échange d'informations et de données par les associations, lieux et opérateurs culturels</p>	
<p>Encourager la fréquentation des lieux culturels et la pratique sportive des jeunes</p>	<p>Dispositifs d'accompagnement des lieux de diffusion et des artistes : aides aux équipements structurants du territoire, à la diffusion de proximité, aux festivals, aux résidences de création, etc.</p> <p>Dispositifs de soutien aux clubs, aux ligues et comités régionaux, au sport handicap, aux manifestations, bourse aux athlètes, « Carte Jeune / Aide à la licence sportive UNSS »</p>	<p>Action n°10 : Proposer des outils de facilitation d'accès à la culture, cartes ou pass pour fréquenter les lieux et événements culturels et pour se déplacer.</p> <p>Action n°12 : Soutien renforcé des aides via les programmes des clubs « Ambassadeurs » et « Occitanie – Sport pour tous »</p> <p>Action n°13 : Soutenir les CREPS d'Occitanie, véritables opérateurs au service du développement de la pratique sportive en région</p>	<p>Action n°11 : Reste à charge zéro pour les familles Mettre en place le "reste à charge zéro" pour les activités sportives des enfants de moins de 18 ans de familles défavorisées</p> <p>89</p> <p>Action n°12 (suite) : Soutien renforcé aux ligues et comités régionaux via les programmes de formation des bénévoles</p>
<p>Promouvoir des formes de médiation culturelle et encourager un réseau de lieux de proximité pour une permanence artistique et culturelle sur tout le territoire</p>		<p>Action n°14 : Accompagner les réflexions et travaux sur les médiations nécessaires à la diversification des publics de la culture Expérimenter de nouvelles médiations en lien avec les usages numériques à Narbo Via notamment</p> <p>Action n°15 : Proposer des COPIL « Bassins de vie » à l'échelle de l'Occitanie pour des projets culturels de territoire articulés entre puissances publiques et acteurs pour une articulation plus cohérente des objectifs partagés, des actions menées et des aides apportées</p>	<p>Action n°16 : Participer à une expérimentation permettant la création d'un enseignement culturel de la maternelle au lycée Expérimentation d'un programme scolaire "De l'approche par la couleur pour les plus petits, à la compréhension de l'évolution des civilisations pour les lycéens"</p> <p>86 87 88</p> <p>Action n°17 : Lancer les rencontres régionales annuelles de la médiation pour les professionnels de la culture et du patrimoine</p> <p>Action n°18 : Favoriser l'installation de relais culturels sur les territoires éloignés des métropoles et leur appropriation par les habitants</p> <p>P13 P47 84 85</p>
<p>Structurer des temps réguliers d'échanges avec les acteurs, les usagers et les outils du territoire</p>		<p>Action n°19 : Lancer les rencontres régionales annuelles de la culture en Occitanie Avec l'aide des agences régionales, proposer un temps annuel de rencontres et de réflexion avec les différentes filières de la culture et du patrimoine</p>	

ANNEXE 1

		<p>organisé autour de préoccupations très actuelles : publics, économie de la culture, innovation</p> <p>Action n°20 : Proposer une coordination régionale des 9 Etablissements Publics de Coopération Culturelle d'Occitanie pour partager préoccupations, outils et réponses aux attentes des usagers et valoriser un patrimoine ou des œuvres</p>	
<p>Améliorer la qualité et l'excellence environnementale des lieux de pratique et de diffusion pour permettre la reconnaissance d'une excellence sportive et culturelle en Occitanie</p>	<p>Investissements en matière de création et rénovation d'équipements culturels, de restauration et valorisation du patrimoine</p> <p>Accompagnement des projets de construction et de réhabilitation d'équipements</p>	<p>Action n°21 : Créer un nouveau lieu culturel structurant, exemplaire en matière environnementale, en zone rurale Accompagner le développement d'un lieu structurant pour les arts de la Marionnette</p> <p>P13</p> <p>Action n°22 : Accélérer la rénovation des équipements sportifs par un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Accompagner les équipements subventionnés à devenir d'excellents Centres de Préparation aux Jeux tels que souhaités par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024</p> <p>Action n°23 : Faire du CREPS Site Font-Romeu le phare de la haute performance sportive en France Investir massivement afin de développer l'attractivité du CREPS de Font-Romeu et en faire un des tous premiers sites mondiaux de référence dans l'accompagnement à l'entraînement en altitude</p>	<p>Action n°22 (suite) : Un AMI dans la perspective des JO 2024 ouvert jusqu'en 2023</p>
<p>Accélérer la transition énergétique et écologique dans les pratiques</p>		<p>Action n°24 : Mise en œuvre du plan LED sur les équipements culturels d'Occitanie</p>	<p>Action n°25 : Renforcer le dispositif Evasio Culture en introduisant plus d'intermodalité Elaboration de produits touristiques combinant transports collectifs et accès à des sites ou événements pour capter la clientèle régionale : Pass Musée, WE visites, hébergement et repas...</p>
<p>Défendre et reconnaître les lieux indépendants et subventionnés et accompagner la structuration des</p>	<p>Soutien à la structuration des filières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - audiovisuelle en lien avec son agence Occitanie Films, le CNC, la DRAC - livre en lien avec son agence Occitanie Livres et Lecture, le CNL et la DRAC 	<p>Action n°26 : Créer un label « D'Occitanie et de nulle part ailleurs » pour protéger les acteurs indépendants de la Région et distinguer les festivals, libraires et cinémas indépendants œuvrant en faveur du DD ou de la prise en compte du handicap</p>	<p>Action n°27 : Consolider le secteur des arts visuels afin de donner plus de visibilité aux professionnels du secteur très impactés par la crise sanitaire et économique (artistes, galeristes, lieux de diffusion)</p>

ANNEXE 1

<p>secteurs ou acteurs fragiles</p>	<p>- spectacle vivant, en lien avec son agence Occitanie en Scène, le CNM, le COREPS et la DRAC.</p> <p>Accompagnement de l'insertion des jeunes professionnels</p>		<p>Action n°27 (bis) : Aider les jeunes comédien.ne.s qui sortent de conservatoires régionaux à s'insérer professionnellement dans le milieu du spectacle</p> <p>276</p> <p>Action n°27 (ter) : Donner plus de moyens aux lieux qui valorisent la langue occitane</p> <p>288</p>
<p>Promouvoir la transversalité dans l'approche des politiques publiques de la solidarité, du sport et de la culture et renforcer la prise en compte des citoyens dans la formulation des projets</p>	<p>Appel à projets citoyen dans le cadre d'un budget participatif « culture »</p>	<p>Action n°28 : Conforter les maisons de la Région comme un lieu ressource et d'information pour les territoires sur les actions du vivre ensemble (tourisme, culture, sport, aides aux associations)</p> <p>Action n°29 : Avoir un « réflexe sport » dans toutes les politiques régionales (ex. transport/vélo)</p> <p>Action n°30 : Lancer un budget participatif culture introduisant de nouveaux domaines d'actions</p>	<p>Action n°31 : CA et comités incluant des citoyens Encourager les lieux financés par la Région à intégrer des représentants des publics, citoyens, usagers dans les instances décisionnaires</p>
<p>Accompagner de nouveaux projets</p>		<p>Action n°32 : Lancer une semaine consacrée au livre et à la lecture pour stimuler l'acte de lire et valoriser auteurs, maisons d'édition, librairies, médiathèques d'Occitanie</p> <p>Action n°33 : Proposer un partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour compléter les dispositifs régionaux de soutien aux patrimoines</p> <p>Action n°34 : Lancer un appel à projet pour valoriser les expressions artistiques véhiculées par l'oralité</p> <p>83</p>	

XI - NOUVEAUX REPERES ECONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
<p>Observer et évaluer l'action régionale avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des indicateurs et critères objectifs adaptés aux enjeux et à chaque territoire - les citoyens 	<p>Inclusion d'indicateurs ad hoc dans chaque délibération créant ou modifiant des politiques régionales</p> <p>Usage d'une batterie d'indicateurs généraux permettant d'évaluer annuellement « l'état de bien-être » en région</p> <p>Missions d'information et d'évaluation créées par l'Assemblée Plénière</p> <p>Mise en œuvre d'études d'évaluation des politiques régionales</p>	<p>Définition de nouveaux indicateurs de référence (sociaux, environnementaux, ...) en lien avec les citoyens et les territoires : Indice de Santé Sociale, Indice Temporel de l'Environnement, ...</p> <p>Action n°1 : Mise en œuvre d'évaluations des politiques régionales s'appuyant sur les réalités vécues par les citoyens dans les territoires via des panels citoyens, jurys citoyens tirés au sort, ...</p> <p>Action n°2 : Mise en œuvre d'un Comité de suivi et d'évaluation des propositions issues de la Convention citoyenne pour l'Occitanie Réalisation d'un nouveau sondage sur le bien-être afin de comparer les résultats avant et après la crise</p> <p>Action n°3 : Création d'un Observatoire du Bien-être et réalisation d'un nouveau sondage sur le bien-être afin de comparer les résultats avant et après la crise</p> <p style="text-align: center; background-color: #90ee90; width: 30px; margin: 0 auto;">57</p> <p>Action n°5 : Evolution du Rapport Annuel de Développement Durable en un outil de présentation annuelle de l'impact environnemental et social de l'action régionale</p>	<p>Action n°1 (suite) : Etude pour mesurer la Valeur ajoutée territoriale prenant en compte le maintien ou la création d'emplois, les partenariats entre acteurs de l'écosystème et la réponse locale aux besoins primaires</p> <p>Action n°4 : Construction d'une plateforme numérique de suivi des indicateurs d'impact social et environnemental des politiques régionales</p> <p>Action n°6 : Mener une étude sur la capacité de résilience des territoires par bassins de vie vécus</p>
<p>Mesurer la compatibilité du budget régional au regard des objectifs environnementaux</p>		<p>Action n°7 : Mise en place d'un premier budget vert en 2021 analysant les dépenses en fonction de leur impact sur le climat</p>	
<p>Conditionner les aides régionales pour développer l'entrepreneuriat à impact positif</p>	<p>Mise en œuvre de critères de conditionnalité pour les aides attribuées aux entreprises, associations, collectivités</p>	<p>Action n°8 : Renforcer les critères de conditionnalité des aides régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères anti-délocalisation - Protection de l'emploi local : maintien pour une durée déterminée des emplois créés en Région, accueil de stagiaires et apprentis, ... - Protection de l'environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre, limitation des rejets, déchets et nuisances sonores, engagement vers une performance énergétique élevée, ... 	

ANNEXE 1

		<p>- Ethique financière et sociale : interdiction de détenir des actifs dans un paradis fiscal, interdiction du versement de dividendes, garantir l'égalité Femme-Homme, démarche en faveur de la diversité...</p> <p>Action n°9 : Accompagner et valoriser les entreprises exemplaires : label « entreprenariat à impact positif »</p> <p>165</p> <p>Action n°10 : Contrôler les entreprises soutenues et sanctionner le non-respect des critères de conditionnalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle : contrôle systématique pour les aides supérieures à 100 000€ et contrôle aléatoire pour les aides inférieures à 100 000€ - Sanctions : reversement de tout ou partie de la subvention par les entreprises ne respectant pas les critères de conditionnalité <p>Action n°11 : Création d'un comité de suivi de la conditionnalité des aides pour faire évoluer le dispositif</p>	
--	--	---	--

XII – REGION CITOYENNE

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
Intensifier et élargir la mise en œuvre des outils innovants et expérimentaux depuis 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Parlements de la mer, de la montagne, CRJ, Assemblée des territoires - Charte de la citoyenneté active et ouverture du site participatif Laregioncitoyenne.fr - Budgets participatifs (mer, montagne, climat, racisme et antisémitisme, citoyenneté, alimentation durable ...) - Votation d'initiative citoyenne et votation d'initiative régionale - Initiation de démarches de simplification et de promotion de la qualité de la relation usagers <p style="text-align: center;">61</p>	<p>Action n°1 : Consolidation des démarches menées autour du Parlement de la mer, du Parlement de la montagne, de l'Assemblée des territoires, du Conseil régional des jeunes</p> <p style="text-align: center;">74 223</p> <p>Action n°2 : Installation d'un Parlement de l'alimentation durable</p> <p>Action n°3 : Renforcement de l'audience du site participatif « Laregioncitoyenne.fr »</p> <p>Action n°4 : Promotion des budgets participatifs (notamment en direction des jeunes publics)</p> <p style="text-align: center;">65</p> <p>Action n°5 : Renforcement des actions de sensibilisation à la citoyenneté active dans les lycées</p> <p style="text-align: center;">P10 81 244</p> <p>Action n°6 : Promotion des votations d'initiative citoyenne</p> <p style="text-align: center;">63</p> <p>Action n°7 : Renforcement des dynamiques citoyennes participatives dans les projets d'énergies renouvelables</p> <p style="text-align: center;">P33 177</p> <p>Action n°8 : Renforcement des démarches initiées en matière de simplification des process et de promotion de la qualité de la relation usagers</p> <p style="text-align: center;">P09 66 67 68 69 70</p> <p style="text-align: center;">72 73 78 79 277</p>	<p>Action n°9 : Contractualiser des actions d'éducation à la citoyenneté dès le plus jeune âge</p> <p style="text-align: center;">P10</p> <p>Action n°10 : Développer un dispositif pour promouvoir l'action et la citoyenneté européennes et la diversité culturelle en Occitanie</p>
Systématiser le réflexe citoyenneté dans l'élaboration et le suivi des politiques régionales	<p>Grandes consultations régionales</p> <p>Projets participatifs citoyens sur les énergies renouvelables</p> <p>Convention citoyenne régionale</p>	<p>Action n°11 : Organisation d'un « parcours des élus » en début de mandat</p> <p style="text-align: center;">76</p> <p>Action n°13 : Déclinaisons systématiques de démarches participatives au cœur des process d'élaboration des politiques</p>	<p>Action n°12 : Organisation d'un audit financier de la collectivité, associant des citoyens</p>

ANNEXE 1

		<p>régionales, et organisation de « droits de suite » sur ces démarches</p> <p>60 64</p> <p>Action n°14 : Mise en place d'un observatoire du bien-être au sein des services régionaux</p> <p>57</p> <p>Action n°15 : Organisation d'une nouvelle convention citoyenne régionale</p> <p>Action n°16 : Mise en place d'un comité de suivi et d'évaluation citoyen pour la mise en œuvre des propositions issues de la première Convention citoyenne régionale organisée en 2020</p> <p>P11 62 63 289</p> <p>Action n°17 : Création d'un portail régional du financement participatif</p> <p>245</p> <p>Action n°18 : Mise en place d'évaluations participatives du site <i>Laregioncitoyenne.fr</i></p>	
<p>Mobiliser des ambassadeurs de la citoyenneté active et des relais partout sur le territoire régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Commissions citoyennes - Opération « La Région est à vous » - Engagement d'un travail avec le réseau associatif pour relayer les outils de la citoyenneté active (mouvement associatif Occitanie) - Maisons de ma Région implantées sur le territoire 	<p>Action n°19 : Renforcement d'usage du module numérique dédié aux commissions citoyennes, en appui sur le réseau associatif, et dans un cadre conventionnel (principe étendu d'ambassadeurs de la citoyenneté dans le territoire)</p> <p>77</p> <p>Action n°20 : Organisation d'un évènement d'échelle régionale de promotion et de mobilisation autour de l'engagement et de la citoyenneté</p> <p>75</p> <p>Action n°21 : Elargissement des réseaux d'échanges et de pratiques sur l'innovation publique avec les collectivités infra-régionales, l'Etat et les autres Régions</p> <p>259</p> <p>Action n°22 : Renforcement de la place des Maisons de ma Région dans le rôle d'appui et de relais des outils de la citoyenneté active</p> <p>55</p>	

XIII - TRANSITION NUMERIQUE

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer en 2020 / 2021	Actions à déployer après 2021
Le Numérique au service de l'humain : s'engager pour un Numérique responsable, plus juste, au service de chacun	<ul style="list-style-type: none"> - Carte Jeune - L'Ordi - ANIE - Formation à distance OCCITANIE E formation - Plan THD - Expérimentation campus connecté - Soutien au déploiement de la télémédecine 	<p>Action n°1 : Accélérer le développement d'une gamme de services numériques inclusifs pour l'orientation, la formation et l'emploi</p> <p>La Région structurera un programme d'actions de services numériques inclusifs : Campus Connectés, Intelligence Artificielle Parcours Emploi Personnalisé, Service de recherche de stages 3^{ème} et 2nde, plateforme sur métiers de demain.</p>	<p>Action n° 2 : Accompagner les Départements dans le déploiement du Très Haut Débit pour tous d'ici 2025 afin de lutter contre les fractures numériques en accompagnant les projets sur les zones peu denses afin d'assurer cette couverture universelle</p> <p style="text-align: center;">51</p>
Construire un numérique protecteur, performant, durable et de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - OCCITANIE Data - OPENIG - THD'OC - Structuration des acteurs : Digital 113, IOT Valley, filière jeux video, Poles de compétitivité, AAP écosystèmes numériques, industrie créative - Cité des start-up et Cité des métiers - Datacenters académique (DRTES) et privés (DEI) - Transformation digitale des entreprises - Soutien ANITI - Soutien Toulouse is IA - Compétences numériques - Filière numérique et innovation - ESR : soutien à l'acquisition de données, au développement de compétences de haut niveau (IA, calcul quantique...) - Tiers Lieux et FAB LABS - Littoral + - BioOccitanie - Actions inclusion numérique : handicap - Campus de l'innovation touristique & Open tourisme lab - Culture : Appel à projets Numérique et Innovation 	<p>Action n°3 : Créer un cadre de confiance éthique, équitable et souverain pour développer une économie durable de la donnée</p> <p>La Région et ses partenaires créeront un groupement d'intérêt public (GIP) à caractère industriel et commercial pour incarner un cadre de confiance inédit, porteur de principes, de règles et de services de labellisation éthiques.</p> <p>Action n°4 : Innover grâce à l'Intelligence Artificielle pour créer des services d'intérêt général</p> <p>La Région créera une "Data Factory", fabrique de solutions d'intérêt général sur les filières emploi et formation, santé, transitions énergétique et climatique, mobilités, agriculture et aérospatiale.</p>	<p>Action n°5 : Mailler le territoire en moyens numériques souverains, sobres et performants</p> <p>La Région soutiendra le Datacenter Régional Occitanie (DROCC), une étude Datacenter publics et privés locaux, des normes énergétiques performantes, THD'OC pour offrir du très haut débit aux structures critiques, Geo Data Terra Occitanie (GDO) pour le développement d'une infrastructure de données spatiales ouvertes.</p> <p>Action n°6 : Créer une offre de services globale d'accompagnement à la transformation numérique</p> <p>Afin d'améliorer l'offre régionale de transformation digitale à destination des entreprises, la Région Occitanie porte le projet de European Digital Innovation Hub. Le EDIH Occitanie sera un hub de services pratiques pour les entreprises du territoire.</p> <p>Action n°7 : Lancer des plateformes digitales mutualisées de mise en relation fournisseurs / producteurs / clients</p> <p>La Région développera les plateformes favorisant les circuits courts, offrira les outils nécessaires au partage d'expérience entre entreprises qui ont des enjeux communs.</p> <p style="text-align: center;">P02 10</p>

ANNEXE 1

<p>Placer l'utilisateur au centre d'une action collective responsable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Administration en ligne - OPENDATA - Outils numériques de concertation - HUB ENTREPENDRE, Portail des aides 	<p>Action n°8 : Être une Région exemplaire qui s'impose les pratiques du numérique durable, mise sur les collectifs, emploi des méthodes qui placent l'utilisateur au centre</p> <p>La Région devra être exemplaire en systématisant les critères d'écoconception, elle poursuivra le développement des outils en faveur d'une citoyenneté active. Sur les projets numériques, l'utilisateur restera au centre, son expérience servira de guide. Enfin l'exemplarité en Occitanie est affaire de collectif ; c'est à partir des "packs" numériques régionaux que l'action régionale se déploiera.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> P09 73 </div>	<p>Action n°9 : Améliorer la gouvernance du Numérique en région</p> <p>La Région améliorera la gouvernance du Numérique régional en organisant le sujet pour davantage de transversalité, d'échanges et de partage de réflexions, pour former les élus aux enjeux et bâtir un observatoire du Numérique.</p>
--	--	--	---

XIV - JUSTICE TERRITORIALE, REEQUILIBRAGE ET DECENTRALISATION

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer en 2020 / 2021	Actions à déployer après 2021
<p>Pour une action de proximité, déployer une présence de proximité de la Région sur les territoires et consolider les relations avec les élus, acteurs locaux et citoyens</p>	<p>Création et 1^{er} maillage avec 18 Maisons de ma Région</p> <p>Mise en place de l'Assemblée des Territoires, du Parlement de la Montagne, du Parlement de la Mer</p>	<p>Action n°1 : Renforcer la proximité de la Région avec l'ensemble des élus et acteurs locaux, en renouvelant et renforçant les instances de dialogue : Assemblée des Territoires (renouvellement complet, groupes thématiques, ...), Conseil de Développement / « comités participatifs citoyens », rencontres bilan et perspectives sur les territoires de projets</p> <p>Action n°3 : Finaliser le déploiement et renforcer le réseau des Maisons de ma Région, pour favoriser l'accès aux services de qualité dans les territoires et proposer un guichet d'entrée pour les citoyens, les usagers et les élus locaux. Le réseau des Maisons de ma Région sera ainsi structuré et le niveau de services proposé sera étoffé.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">35</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">43</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">55</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">56</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">58</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">71</div> </div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px; margin-top: 5px; text-align: center;">280</div>	<p>Renforcer la proximité de la Région avec l'ensemble des élus et acteurs locaux, en renouvelant et renforçant les instances de dialogue :</p> <p>Action n°2 : « Comités participatifs citoyens locaux » dans chaque territoire de projet à l'occasion de la nouvelle génération des Contrats territoriaux 2022-2027</p> <p>Action n°4 : Rencontres annuelles « Bilan et perspectives » dans chaque territoire de projet regroupant les élus locaux</p>
<p>Pour une cohésion territoriale forte, réussir le développement équilibré de tous les territoires et assurer un bon niveau d'équipement et de services à la population sur tous les territoires</p>	<p>56 contrats territoriaux Occitanie, 350 contrats bourgs centres approuvés, 40 contrats GSO, 39 contrats politique de la ville</p> <p>Elaboration du SRADDET (et approbation du projet fin 2019 avant consultation PPA et enquête publique) avec objectifs ambitieux en matière de sobriété foncière et identification du besoin de renforcer l'action vers les villes moyennes → territoires d'équilibre</p> <p>Adoption fin 2019 d'un plan d'actions sur le foncier, avec des mesures d'accompagnement des objectifs du SRADDET (zéro artificialisation nette, reconquête des friches, foncier économique, foncier</p>	<p>Action n°5 : Renforcer le réseau des villes moyennes et centralités rurales structurantes en accompagnant (via un AMI à lancer début 2021) des « territoires d'équilibre » pilotes</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">P07</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">P08</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">37</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">43</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">40</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">45</div> </div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px; margin-top: 5px; text-align: center;">54</div>	<p>Action n°6 : Expérimenter dans les territoires ruraux un camion itinérant des services publics</p> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">P50</div> <p>Action n°7 : Préparer et mettre en œuvre une nouvelle génération de politique contractuelle territoriale pour 2022-2027, sur-mesure, au service du rééquilibrage territorial</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">P07</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">P08</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">37</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">41</div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px;">42</div> </div> <div style="background-color: #92d050; padding: 2px 10px; margin-top: 5px; text-align: center;">54</div>

ANNEXE 1

	agricole, recomposition spatiale littoral, ...)		
Pour une ingénierie de l'aménagement des territoires combinant réseaux d'experts et impliquant les citoyens, développer et mutualiser une offre d'ingénierie d'aménagement pour les territoires		<p>Action n°8 : Co-construire avec les territoires de projet une ingénierie en correspondance avec les défis régionaux</p> <p>Action n°9 : Déployer un centre de ressources régional Foncier, Urbanisme et Territoires (Futé) s'inscrivant dans les perspectives de rééquilibrage territorial et d'amélioration de la résilience</p> <p>4 42 74 75</p> <p>Action n°10 : Impliquer les citoyens dans la conception de projets locaux en matière d'urbanisme, en favorisant l'innovation et l'expérimentation avant d'envisager des investissements lourds</p>	
Pour une meilleure capacité d'adaptation au changement climatique		<p>Action n°11 : Renforcer le soutien aux projets et investissements collectifs en faveur de la production d'énergies renouvelables</p> <p>P23 124</p>	<p>Action n°12 : Modéliser, avec et pour les territoires, une trajectoire de transition globale face à l'augmentation des impacts du changement climatique visant à réduire leurs vulnérabilités et à s'adapter aux évolutions. Accompagner la mise en place d'un groupe régional d'experts et d'acteurs climat, pour améliorer la connaissance par la réalisation un « diagnostic climat prospectif »</p> <p>Action n°13 : Favoriser le report modal des transports de la route vers les moyens qui ont un impact carbone plus faible, et notamment le transport sur les canaux et les voies d'eau, en créant de véritables projets de territoire autour des canaux, ouvrages et axes structurants Dans la continuité du travail déjà conduit sur le Canal du MIDI, accompagner l'Etat dans la construction d'un projet de territoire autour du Canal du Rhône à Sète à partir des besoins des habitants et des élus</p>
Pour une région pilote et à l'aise dans son action à la suite de la nouvelle étape de décentralisation		<p>Action n°14 : Clarifier et conforter les compétences et chefs de filât de la Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demander à l'Etat de ne plus procéder par appels à projets nationaux sur les compétences des Régions. - Intégrer le financement de l'Etat au sein des contrats territoriaux pour ne pas multiplier les instances de pilotage et de suivi. 	<p>Action n°15 : Structurer et animer au niveau régional l'ingénierie territoriale</p> <p>Action n°16 : Région candidate à l'expérimentation de nouvelles compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion de certaines lignes de Desserte Fine du Territoire - sur l'eau : Dévolution de compétences réglementaires et transfert des concessions

ANNEXE 1

		<p>- Assurer une meilleure représentation de la Région dans les structures et instances de gouvernance pilotées par l'Etat (ARS, comité de bassin, ...).</p>	<p>Etat du bassin Adour-Garonne</p> <p>Action n°17 : Constitution et attribution à la Région d'un fonds de péréquation territoriale : l'Etat doterait les régions d'un fonds fléchés vers des territoires défavorisés</p> <p>Action n°18 : Avancer vers une autonomie financière et fiscale plus importante des Régions</p>
--	--	--	--

XV - OUVERTURE ET COOPERATION

Enjeux	Actions existantes	Actions nouvelles à lancer sous 12 mois	Actions à déployer après 2021
<p>Favoriser l'évolution des entreprises, l'adaptation des apprenants aux nouveaux métiers et renforcer leur employabilité</p>	<p>Projets développés ou soutenus dans le cadre partenariats transnationaux ex GECT Eurorégion, programme Poctefa ...</p> <p>Soutien à la mobilité internationale des jeunes : plus de 5000 apprentis, étudiants, jeunes chaque année en insertion sont accompagnés chaque année par la Région.</p> <p>P18 106</p>	<p>Action n°1 : Accompagner 3 à 4 « défis clés » pour en faire des pôles de visibilité et d'attractivité à l'international</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un dispositif d'accueil de chercheurs étrangers - Accompagner les laboratoires au montage d'AAP européens notamment Horizon Europe <p>26 279</p> <p>Action n°2 : Développer et élargir la mobilité à l'international des jeunes apprenants et de nouveaux publics - systématiser un volet mobilité dans nos accords de coopération</p> <p>Elargir à de nouveaux publics dans le cadre du guichet régional unique de la mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilité pour les stagiaires de la formation professionnelle, les étudiants avec projets d'entrepreneuriat, les lycéens (stages, séjours linguistiques), doctorants, chercheurs, • Temps de formation pour les jeunes sportifs. • Créer de nouveaux parcours d'insertion professionnelle et d'ouverture au monde (volontariat solidarité internationale et renfort VIE) : <ul style="list-style-type: none"> - proposer aux stagiaires de la formation professionnelle des stages et des emplois de volontariat à l'étranger - proposer à tous les publics en formation des mobilités sur des années de césure ; • Systématiser le volet mobilité internationale au sein de nos accords de coopération. <p>P18 P19 P22 4 103 105 108</p> <p>109 111 113 117 244 276</p>	<p>Action n°2 (suite) : Créer des nouveaux dispositifs de formation intégrant un volet « mobilité internationale »</p> <p>Nouveaux publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chefs d'entreprise en formation - stagiaires adultes de la formation professionnelle - les personnels des établissements de formation et les fonctionnaires territoriaux en charge de ces politiques, dans le cadre de compétences partagées - les jeunes sportifs et managers des structures et clubs sportifs
<p>Renforcer et promouvoir le rayonnement et l'attractivité de l'Occitanie, de ses filières stratégiques et du cadre de vie</p>	<p>Organisation de missions en Europe et à l'international afin de développer le rayonnement et l'attractivité de la région dans les domaines de l'économie, de l'enseignement supérieur et la recherche, des produits agro-alimentaires et des vins, du tourisme, de la culture, du sport.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux représentations à l'étranger (au Japon et en Allemagne) en complément des 4 maisons de l'Occitanie à l'international : Londres, Casablanca, New-York, Shanghai 	<p>Action n°3 : Mise en œuvre d'une stratégie d'attractivité intersectorielle s'appuyant sur la définition d'objectifs prioritaires partagés par secteurs et zones ; l'organisation de missions régionales, la mise en place d'une stratégie presse et influenceurs, la réalisation d'une collection de supports de communication et site internet en anglais, la définition d'une stratégie événementielle, des dispositifs d'accueil des publics cibles, la mobilisation des réseaux européens.</p> <p>P16 44 45 72 234</p>	<p>Action n°3 (suite) : Au sein de cette stratégie d'attractivité, soutenir les secteurs scientifiques pour positionner les laboratoires et entreprises d'Occitanie au meilleur niveau mondial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'ouverture de laboratoires de recherche à l'international (bourses d'accueil de chercheurs internationaux, mobilités des doctorants ...)

ANNEXE 1

<p>Intégrer au sein des accords de coopération les 10 priorités stratégiques du GND</p> <p>Accompagner la (re)localisation d'entreprises en Occitanie sur des secteurs stratégiques</p>	<p>- Implication de la Région dans 13 réseaux internationaux, européens et nationaux</p> <p>- Résidences croisées d'artistes etc. ...</p> <p>13 accords de coopération internationale centrés sur les axes stratégiques de la Région (bassin méditerranéen, Afrique et Asie)</p> <p>Coopération transfrontalière ; création de l'Observatoire du changement climatique</p> <p>Ambition Méditerranéenne concrétisée notamment par le programme Régions 2021 de formation des élus et cadres des Régions du Maroc.</p> <p>Participation à la solidarité internationale à travers</p> <p>- APP co-développement (40 projets par an sur tous les continents)</p>	<p>Action n°4 : Co-construire les programmes de coopération en intégrant les thématiques du GND notamment dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact du changement climatique / biodiversité et sur la santé - Tourisme durable/ économie circulaire /éolien flottant - Plan d'action « zéro déchet résiduel plastique » en méditerranée <p>P04 26 92 178 279</p> <p>Action n°5 : Réaffirmer l'ambition méditerranéenne et développer des partenariats solidaires et durables avec les régions d'Afrique (solidarité, attractivité économique, agriculture et alimentation durable, etc.)</p> <p>Un nouvel Appel à Projets sera mis en œuvre, ciblant spécifiquement les enjeux d'agroécologie et d'alimentation durable à l'international et plus spécifiquement en Afrique.</p> <p>27</p> <p>Action n°6 : Contribuer à la relocalisation d'activités industrielles stratégiques et au sourcing international</p> <p>Création de l'Agence Régionale d'Investissements Stratégiques (ARIS) et lancement d'un Appel à la relocalisation et localisation industrielles en novembre 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 secteurs stratégiques ciblés : la santé, l'alimentation - agroalimentaire, les énergies renouvelables, les mobilités, le numérique. - Sont visés des projets endogènes mais aussi exogènes impliquant un sourcing externe pour alimenter cet Appel à la relocalisation et localisation industrielles. Seront mobilisés les relais de Business France, les maisons de l'Occitanie à l'international, représentations en Allemagne et Japon. <p>P15 95 98</p>	
<p>Internationaliser l'ensemble des politiques publiques de la région et jouer un rôle de chef de filât au niveau des acteurs publics et privés</p>	<p>Création de groupe pays interne avec les directions opérationnelles, Ad'Occ et CRT sur le Japon et l'Allemagne et mise en œuvre de stratégies transversales.</p> <p>Mise en place des revue projets Europe avec une dizaine de directions opérationnelles et Occitanie Europe.</p>	<p>Action n°7 : Définir un positionnement GND (en France, en Europe et à l'international), se doter d'une stratégie de communication et de lobbying sur le nouveau modèle de développement</p> <p>Proposer des valeurs « GND » aux porteurs de projets dans le cadre des nouveaux accords de coopération</p> <p>Renforcer les champs d'intervention des maisons Occitanie en Europe et à l'international aux stratégies d'attractivité inter- sectorielles.</p>	<p>Action n°7 (suite) : Développer un axe international et européen dans chacune des politiques sectorielles</p> <p>Action n°7 bis : Créer un Conseil d'Attractivité Régionale afin de favoriser une dynamique collective et le partage des objectifs, des actions et l'évaluation des stratégies engagées</p>

<p>Renforcer le positionnement de la région en Europe : lobbying, réseaux, captation de fonds, culture européenne</p> <p>Informers les citoyens du bénéfice des relations européennes et internationales</p>	<p>Mobilisation d'Occitanie Europe (19 membres) bras armé de la Région à Bruxelles - Organisation de 2 à 3 missions régionale d'élus à Bruxelles par an. Implication de la Région dans plusieurs programmes de coopération territoriale européenne</p> <p>Soutien des 5 Centres d'Information Europe Direct (CIED)</p> <p>70</p> <p>Création d'un budget participatif « Occitanie ouverte sur le monde »</p> <p>60</p> <p>Travail sur la citoyenneté mondiale en partenariat avec Occitanie Coopération et le soutien de l'AFD.</p> <p>3^{ème} édition de la Quinzaine Franco Allemande – Occitanie</p>	<p>Action n°9 : Affirmer le leadership de la Région en Europe sur quelques thématiques stratégiques du GND</p> <p>Proposition d'un leadership à affirmer sur 4 secteurs dès 2020 : l'aéronautique et le spatial, l'alimentation, l'hydrogène vert, l'éolien flottant.</p> <p>Action n°10 : Bâtir une stratégie de lobbying européen et accroître les missions des élus à Bruxelles</p> <p>201</p> <p>Action n°11 : Renforcer le rôle et la place de la Région au sein des réseaux européens et intégrer la gouvernance et les institutions des grands réseaux européens de Régions.</p> <p>Action n°12 : Création de pages dédiées aux relations internationales et à l'EuropeEurope sur le site larégion.fr en complément de l'action des CIED, du budget participatif citoyenneté mondiale (mise en ligne avant fin 2020)</p> <p>P10 68 69 72 81 244</p>	<p>75</p> <p>Action n°7 ter : Créer un réseau des « ambassadeurs » - relais de l'action régionale dans des pays cibles animés par les représentants ou maisons des régions à l'étranger</p> <p>Action n°8 : Approfondir la relation avec les acteurs institutionnels du territoire régional avec les citoyen(e)s :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les relations avec les associations (résidents étrangers, instituts culturels, solidarité internationale) - Organiser une Conférence Régionale du Corps Consulaire - Créer un Comité Consultatif des résidents Etrangers
--	--	--	--